

INTERVENTION DU BURUNDI A LA 20^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL.

Le 30/10/2014

L'Etat examiné : L' ANGOLA

Merci Madame/Monsieur le Président.

Ma délégation burundaise salue la délégation angolaise et la félicite pour la présentation de son rapport à ce deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel.

Le Burundi félicite le Gouvernement d'Angola pour la mise sur pied de la Commission de la Justice et de la réforme du droit en vue d'améliorer l'accès de la population à la Justice.

Nous saluons la ratification, par le gouvernement d'Angola, de la Convention des Nations Unies sur la criminalité transfrontalière organisée et ses trois protocoles additionnels dont le Protocole visant à prévenir et à réprimer la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants ainsi que le Protocole contre le trafic illicite des migrants.

La délégation burundaise se réjouit des mesures législatives et institutionnelles prises par le Gouvernement d'Angola dans le but de garantir l'égalité entre les sexes et de lutter contre les violences à l'égard des enfants et des femmes, plus particulièrement la violence familiale.

Le Burundi félicite le Gouvernement angolais pour les efforts fournis et les progrès réalisés dans le domaine de la santé en l'occurrence par l'élaboration et la mise en application du Programme de municipalisation des services de santé, la mise sur pied du système municipal de santé, ainsi que l'adoption d'un Plan National de Développement de la Santé.

Pour terminer, ^{ma délégation recommande} nous recommandons au Gouvernement d'Angola de ^{intensifier} mener encore plus d'efforts pour lutter contre toute forme de discrimination à l'égard des femmes. ^{ses efforts en cours destinés à renforcer la participation de la femme dans la vie politique et économique du pays}

Merci Madame/Monsieur le Président.

Speaker: Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du BURUNDI, Pierre Claver NDAYIRAGIJE.